

► **Les pigeons : ramier, colombin et biset**

Restauration des habitats de nidification du pigeon colombin

Département du Nord

DAMIEN BREBION¹

¹ Fédération départementale des chasseurs du Nord.
dbrebion@chasse59.net

Les mesures agricoles économiques (MAE) des années 1970 ont eu pour conséquence de modifier la structure des habitats agricoles et sylvicoles, donc les milieux fréquentés par le pigeon colombin. On peut citer à cet égard les remembrements à vocation productiviste, l'évolution de la PAC, les indemnités pour arrachage de vergers hautes-tiges, la suppression des arbres morts ou à cavités, les enrobages toxiques des semences...

Aujourd'hui, des micro-noyaux de populations sont signalés quelquefois dans des milieux anthropisés (blockhaus, bâtiments d'élevage...). À moyen et à long terme, la reconstitution des habitats de reproduction sera un facteur-clé de la gestion durable des populations du pigeon colombin.

Une mutualisation de compétences

La FDC du Nord, en partenariat avec l'Association des chasseurs de pigeons et d'oiseaux de passage du Nord (ACPOP), a réfléchi à la mise en place d'une étude pour palier la transformation des milieux. Un rapprochement scientifique et technique s'est alors mis en place avec Oiseaux migrants du paléarctique occidental (OMPO) qui a abouti à un programme d'optimisation des habitats de nidification par l'utilisation de nichoirs à balcon. Un nichoir du même type a été construit et posé en mai 2006 à 4,50 m de hauteur, dans un bois en milieu périurbain, où la présence de pigeons colombins en période de nidification était avérée. Ce fut un succès immédiat puisque ce nichoir a permis l'envol de deux jeunes, trois nichées ayant produit quatre jeunes l'année suivante.

Le pigeon colombin est une espèce discrète qui était, il y a une trentaine d'années, très abondante dans les espaces agricoles de la grande région Nord. L'annonce, depuis quelques années, de chiffres parfois contradictoires sur l'état de ses populations par le CRBPO à travers le programme STOC d'une part, et par le réseau « Oiseaux de passage » ONCFS/FNC/FDC d'autre part, nous a incité à mettre en place une étude expérimentale sur la reproduction de cette espèce chassable, par la pose et le suivi de nichoirs dans différents milieux.



© FDC 59.

Financements

En parallèle, l'ONCFS mettait en place un programme national de suivi de la nidification des colombidés en France et créait un réseau national de bagueurs de ce groupe d'espèces.

Notre motivation commune et le souci d'apporter des réponses aux interrogations sur la gestion du pigeon colombin nous ont conduits à une mutualisation des compétences et des programmes.

Le projet a été financé par les chasseurs du Nord et certaines collectivités locales : Communauté urbaine de Dunkerque, Communauté de communes du Pévèle et Pays des moulins de Flandre. Pour le volet « suivi des nichoirs en période de reproduction », l'ONCFS, par la mise à disposition de ses agents techniques et du CNERA « Avifaune migratrice », a contribué lui aussi au programme.

Protocole

Avant toute chose, un état des sites et des populations était nécessaire. Par une enquête auprès des chasseurs de colombidés, les initiateurs ont cherché à déterminer les zones fréquentées en hiver et les zones de reproduction ou de présence d'individus connues entre mars et septembre. L'analyse d'études d'impact et de diagnostics de territoires, fournies par les collectivités partenaires, nous ont permis d'étayer notre approche. Dans le même temps, cent nichoirs étaient commandés à l'ENSAT de Grande Synthe, sur le modèle utilisé par G. Grolleau (voir cette communication). Il a ensuite fallu choisir les sites d'installation, en fonction des exigences connues de l'espèce. Il a également été décidé de noter les caractéristiques de l'environnement immédiat de chaque nichoir, pour une analyse plus fine des paramètres favorables et défavorables à l'installation des couples.

Le suivi réalisé visait trois objectifs :

- ① définir les modalités de pose des nichoirs et valider la compatibilité du modèle et de l'espèce ;
- ② étudier la vitesse de colonisation selon les sites, avec présence initiale ou non de l'espèce ;
- ③ contrôler la dispersion des jeunes après l'envol et leur retour sur le site pour y nicher.

Ce suivi s'est étalé de mars à début octobre, avec un relevé tous les 15 jours, mais tous les 5 à 7 jours dès que l'installation d'un nid était constatée. Un bilan annuel a été réalisé avec, si nécessaire, une modification de l'emplacement de nichoirs. Ceux-ci ont été installés dans des zones de reproduction connues, mais également dans des zones non colonisées pour des comparaisons ultérieures.

Résultats obtenus

La **carte 1** et le **tableau 1** indiquent respectivement la localisation des nichoirs dans le département et leur répartition par catégorie de milieux (76 pour 17 sites en 2009, 102 pour 27 sites en 2010). Sur les 27 sites, 9 étaient connus pour héberger l'espèce en reproduction, correspondant à 37 nichoirs posés dont un noyau (le plus gros) de 14 nichoirs. Quarante-deux nichoirs ont été occupés en 2009, contre 37 en 2010. La présence de l'espèce en hivernage a été relevée sur 16 sites en 2009, mais sur 21 en 2010.

En 2009, un cas de vandalisme a été déploré et de nombreux nichoirs ont été colonisés par des mésanges ou des bourdons, certains ont même été attaqués par

Pas moins de cent nichoirs ont été commandés et installés dans des zones de reproduction connues du pigeon colombine.

© FDC 59.



Carte 1 Répartition des nichoirs.

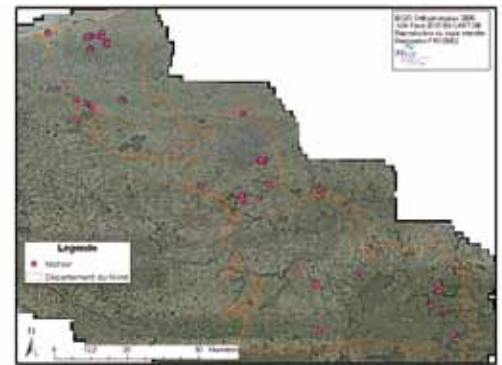


Tableau 1 Répartition des nichoirs selon les milieux.



Évolution du nombre de sites suivis	2009		2010	
	sites suivis	nombre de nichoirs posés	sites suivis	nombre de nichoirs posés
Zone industrielle (friche, proximité d'usine...)	2	7	3	12
Boisement de collectivités	5	33	5	33
Bois privé	2	5	5	14
Bocage	4	17	9	27
Zone agricole périurbaine	1	5	1	5
Zone agricole	2	4	3	6
Parc privé urbain	1	5	1	5
Total	17	76	27	102*

* Inklus le nichoir prototype et le modèle de G. Grolleau.

des pics... Mais aucun n'a été occupé par le pigeon colombine, hormis le nichoir prototype qui a donné trois nichées avec succès, soit 6 jeunes à l'envol.

En 2010, la présence de trois nids a été constatée en milieu industriel, un autre a été installé en milieu boisé privé et un autre encore dans le bocage. Par contre, l'espèce a disparu d'un site industriel occupé en 2009. Afin de vérifier la « valeur » de nos nichoirs, nous en avons posé un sur le site où était installé le prototype. Dix jours après sa pose, il était colonisé et donnait deux jeunes à l'envol ; sa conception ne semble donc pas être en cause.

Il est à noter que, pour des raisons de sécurité du personnel, nous n'avons pas pu respecter la règle du tiers supérieur des arbres pour installer nos nichoirs : 23 ont été installés à moins de 4 m de hauteur, 69 entre 4 et 7 m, 9 à plus de 7 m. Il a été prévu de faire appel à un élagueur pour installer plusieurs nichoirs au tiers supérieur des arbres à l'avenir.

Limites de la démarche et perspectives

Cette étude doit être poursuivie pour obtenir une meilleure définition des habitats et essayer de comprendre la dynamique de notre population de pigeons colombins. L'objectif est de pouvoir élaborer assez rapidement une fiche technique sur l'installation de nichoirs adaptés. Le but ultime est d'aboutir à un renouvellement du pigeon colombine dans notre région, mais également à une gestion cynégétique durable de cette espèce, dans le cadre de la préservation des ressources naturelles et culturelles.

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes, financeurs et référents locaux pour leur participation et leur dévouement à l'amélioration de la connaissance et de la gestion d'une espèce chassable. ■